



LEDENON GT SERIES - 10/12 Septembre 2021

DECISION / DECISION N° 11

De/From :	LES COMMISSAIRES SPORTIFS / SPORTING STEWARDS	Date :	1209/2021
A/To :	TOUS LES CONCURRENTS / ALL COMPETITORS	Heure / Time :	16H00

Les commissaires, après avoir reçu un rapport de la direction de course (doc PIT LINE) ayant examiné les pieces , convoqué et entendu le représentant de l'équipe mentionnées ci-dessous ont examiné la question suivante, déterminent ce qui suit :

N° & Pilote / No. & Driver : 4 -ABOUJAOUDE
 Concurrent / Competitor: CD SPORT
 Date & Heure / Date & Time : 12/09/2021 13H55
 Séance / Session : Course 2
 Faits / Facts : NON RESPECT DRAPEAU BLEU, CAUSE COLLISION
 Référence / Offence RS GT4 ARTICLE 17.10
 Décision / Decision : DRIVE THROUGH EFFECTUÉ
 2 POINTS DE CONDUITE

Mr. BESOLI, Josep
 Président
 Lic. 001 ICSE AND

Mr. MANGIAPAN, Pascal
 Membre
 Lic. 21916 FFSA

Mr. PILATE, Alain
 Membre
 Lic. 77955 FFSA

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des commissaires sportifs, conformément à l'article 15 du Code Sportif International de la FIA et à l'article 9.1.1 du Règlement Judiciaire et Disciplinaire de la FIA, dans les délais applicables.

Competitors are reminded that they have the right to appeal certain decisions of the Stewards, in accordance with Article 15 of the FIA International Sporting Code and Article 9.1.1 of the FIA Judicial and Disciplinary Rules, within the applicable time limits.

Reçu par le concurrent (nom) : Received by the Competitor (name): Signature:	Date:
	Heure/Time:

Copie / Copy : Pilote, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage.
 Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board

